

En direct du CSE extraordinaire du 24 juin 2024



SYNDICAT DES
TECHNICIENS,
AGENTS DE MAÎTRISE,
CADRES
CENTRE-VAL DE LOIRE

CFE-CGC Métiers de l'Emploi Centre-Val-de-Loire



Déclarations préalables

Le remplacement des MANAC (des agents désignés et pas volontaires) – Alerte à Issoudun par rapport à la prochaine nomination du DAPE de retour sur son site d'origine – Alerte sur le climat social à Gien, collègues en souffrance – Vives réactions pendant la réunion lors de la fermeture jeudi dernier à Tours Ronsard – mise à jour des DUERP au pas de charge – Horaires des réunions RP – délai d'intervention des prestataires en agence (relances, retard,...) – NAO et rachat de RTT – accès au logiciel SIMR : DAPE et adjoint uniquement

Consultation sur l'expérimentation « Prospection prestataire »

Quelques réponses complémentaires suite aux questions du jour..

Non, nous ne nous délestons pas de la prospection puisque ce sont nos agents qui reprendront contact avec les entreprises qui auront exprimé un besoin. Nous n'avons pas les moyens à l'interne de contacter toutes les TPE, notamment en dehors de nos horaires normaux de travail. Le prestataire sera formé sur nos métiers et un suivi du marché sera fait en terme de qualité de la prestation.

Nous n'avons aucune garantie sur les conditions de réalisation de cette prestation, notamment celles de la prospection téléphonique qui pourrait parfaitement être soustraite par le prestataire hors de France..

A la suite des derniers échanges, nous votons à l'unanimité l'avis circonstancié suivant, en attente de réponse écrite de l'Etablissement :

« Les élus CSE Centre Val de Loire constatent que cette prestation est la conséquence avérée du manque d'effectif des équipes entreprise : Réaliser 600000 prospections/an est à notre portée à condition de renforcer nos effectifs.

Confier la promotion de notre offre de service à un tiers est un mauvais choix car qui mieux que les conseillers entreprise (et l'appui du 3995) pour mener cette mission ?

Préférer sous-traiter, avec les coûts induits, au lieu d'embaucher est incompréhensible. Nous assistons à une marchandisation de la prospection payée par les deniers du service public. Qui plus est, la matière recueillie par les prestataires, sera de validité éphémère : les informations de qualification du fichier entreprise seront rapidement obsolètes.

En matière de risques psychosociaux, cette logique de sous-traitance, également présente sur d'autres chantiers impactant les équipes entreprises (qualif'IA, match FT, création de portefeuille DE dans le cadre de MSA, ...) crée une incertitude anxiogène quant à l'activité professionnelle des collègues. Notre employeur doit prévenir ces RPS : ses paroles visant à en minimiser les impacts ne s'inscrivent pas dans un programme de prévention. Le PAPRIACT de la région devra s'intéresser aux actions préventives en la matière. »

Retour à chaud sur le déploiement d'Office 365

Point sur la situation : réalisé le 13 juin sur l'ensemble de la région (au lieu du 11 pour faire passer un correctif).

Nous attendons les premiers retours de l'enquête faite auprès des agents la semaine dernière... mais les verbatims ne vont pas dans le bon sens (transferts de fichiers très compliqués, documents inaccessibles, connexion internet indispensable pour l'accès aux données, mises en pages disparues, impressions fantaisistes, ...)

Cette évolution ne permet pas d'ouvrir des fichiers directement depuis une prise USB ou le lecteur U:\, il faut enregistrer le document sur le réseau avant de l'ouvrir....

Notre région est pilote avant le déploiement national, nous ne sommes plus en phase d'expérimentation... Les soucis d'impression viendraient de notre passage aux imprimantes HP, la résolution est en cours ... Nous sommes obligés de passer à la nouvelle suite Office puisque celle que nous utilisons date de ...2013 et que le support de Microsoft n'est plus disponible.



En direct du CSE extraordinaire du 24 juin 2024

Nous votons à l'unanimité les avis circonstanciés suivants, en attente de réponse écrite de l'Etablissement :

« Les élu-es du CSE constatent que ce déploiement entraîne de nombreux dysfonctionnements et affecte globalement l'ensemble des collectifs ainsi que les représentants du personnel.

Deux phénomènes se conjuguent depuis plusieurs jours.

Le premier amplifie la fracture numérique interne à notre établissement. Ce déploiement est en quelque sorte la goutte qui fait déborder le vase de l'acceptable. Nous constatons qu'il apparaît compliqué pour les agents de s'évaluer sur leurs compétences face à celles nécessaires pour réaliser ce changement d'environnement de travail provoqué.

Le second phénomène relève de l'inadaptation du déploiement effectué. L'anticipation des problèmes n'est pas adaptée et la restriction des habilitations amplifie les difficultés.

En outre, les réponses en termes de formation semblent inadaptées voire inexistantes sur certaines situations.

Cette situation, inscrite dans le temps, ne peut que renforcer le risque psychosocial face au sentiment de perte de compétences et de moyens d'agir.

Aussi, nous demandons à notre Direction, de prendre en compte l'ampleur des difficultés, de les faire prendre en compte au titre du déploiement en avance de phase pour éviter une généralisation de cette situation au niveau national, et de mettre en place les moyens d'action capables d'apporter rapidement des solutions sur les champs décrits.

En l'absence de réponses adaptées à la situation de dégradation à l'œuvre, les élu-es se réservent le droit d'agir pour faire reconnaître le danger de cette situation et son absence de prise en compte le cas échéant. ».

Les élus et représentants des organisations syndicales constatent que l'accès exclusivement par internet au données sauvegardées et l'impossibilités de stockage en externe rend la consultation et la conservation des données peu opérante. Les élus au CSE réclament une évolution rendant accessible 24h sur 24 leurs données



Les élus CSE centre Val de Loire constatent qu'une discrimination a été opérée entre les élus pour l'accès aux solutions bureautiques. La direction régionale affirmant que la localisation professionnelle (structure agence) guide les habilitations. Face au refus injustifié de notre employeur, les élus estent en justice pour discrimination contre la région Centre Val de Loire et la Direction Régionale de France Travail »

Information sur l'organigramme de la Direction Régionale

Encore et toujours des mouvements pas toujours très évidents et des plus-values obscures...Des services deviennent équipes et inversement, des mouvements d'agents unilatéraux sans accompagnement ...Peut-être le sentiment d'être encore plus un pion sur l'échiquier que dans le réseau !



Faire et défaire c'est toujours travailler, dommage que les organigrammes successifs ne donnent toujours pas une vision claire et qu'on défasse quelques années après le projet présenté comme parfait à l'époque !

Présentation « Vision et Valeurs »

Après tout, pourquoi pas. Accompagner la transformation de notre établissement en refondant les bases de notre vision et de nos valeurs peut être utile. L'intention est louable, avec de la co-construction de tous les agents et la validation à terme après plusieurs « itérations » d'une seule vision et de 3 valeurs.

Mais...(QUI) a décidé de ce processus et de ce timing ?

Pendant cette période estivale, nous devons mener en parallèle, en plus de nos activités habituelles bien sûr et avec des effectifs réduits de moitié :

- Des ateliers « Vision et Valeurs »
- Des ateliers ARU
- Des ateliers « Aller vers l'entreprise »
- La Réécriture des DUERP
- Les engagements SP+
- ...



Débordé de travail

En direct du CSE extraordinaire du 24 juin 2024

Ces ateliers « Vision et Valeurs » seront animés en agence par les facilitateurs PPC. Prions qu'ils ne souhaitent pas prendre de vacances en juillet ni en août, sinon avec 38 agences, 2 ateliers au moins par agence (et plutôt 3 pour la majorité d'entre elles) les présents ne feront presque que ça...Et comment tout faire tenir dans seulement 8 jeudis après midi ?

Et après tout, avons-nous vraiment besoin de redéfinir nos valeurs au-delà de celles issues du service public que nous défendons depuis le début ?

Télétravail exceptionnel

- Saint Amand Montrond le 09 juillet en raison du passage du tour de France
- DT 41 et Blois Gare le 08 juillet en raison du passage de la flamme olympique

Les collègues en zone blanche bénéficieront du télétravail de proximité sur demande, les Services Civiques verront leur planning adapté (nous avons tous demandé que la journée leur soit offerte)

IQVT et IDC

Résultats globaux - Evolution



Des écarts IQVT sensibles entre DR (73%), DT(85%) et le réseau avec 8 agences sous 60% et meme 2 sous 50% .

- ✓ Trois dimensions augmentent ou restent stable :
 - La perception du travail : Motivation pour le travail actuel (+1 point),
 - Le travail au quotidien : Charge de travail et Satisfaction de l'équilibre vie professionnelle et personnelle (+4 et +1 points),
 - Evolution métier et SI (+2 points).
- ✓ Une dimension enregistre une légère baisse :
 - Perception du management direct : retour régulier du N+1 sur la qualité et l'efficacité de leur travail (-1 point).
- ✓ Une dimension connaît des résultats partagés : Organisation et la vie de l'agence/service
 - Le climat de confiance recule d'1 point,
 - La satisfaction autour des sujets des réunions de service augmente d'1 point,
 - La sécurité sur le lieu de travail reste stable.
- ✓ Les quatre autres items enregistrent un recul du taux de satisfaction :
 - Fierté de travailler à France Travail (-4 points),
 - Encouragement à l'initiative (-1 point),
 - Disponibilité et écoute du manager (-4 points),
 - Appréciation sur le climat de confiance (-2 points).



En direct du CSE extraordinaire du 24 juin 2024

Point commission Politique Sociale

Report de la réunion au 3 et 9 juillet

Point commission ASC

L'actualisation du livret du CSE est validée à l'unanimité, notamment pour l'ajout de « macartevacance ».

Le CSE a également décidé d'abaisser le seuil de ses fonds propres, permettant ainsi de réévaluer la dotation annoncée le mois de dernier de 100 à 150€.



100€ -> 150€

Prochain CSE ordinaire le 25 juillet 2024

Retrouvez nos informations sur
www.cfecgc-metiersdelemploi.fr !